



**Mickaël
Vallet**

*Sénateur de la Charente-Maritime
Conseiller départemental sortant
Ancien maire de Marennes-Hiers-Brouage
(2008-2020)*



Patrice Brouhard
remplaçant

*Président de la communauté de
communes du Bassin de Marennes
Maire du Gua*



**Anne
Brachet**

*Professeure des écoles en classe maternelle
Adjointe au maire de Saint-Agnant*



Jacqueline Philippe
remplaçante

*1^{ère} adjointe au maire de Saint-Froult
Présidente du syndicat des écoles de
Moëze, Beaugeay, Saint-Froult*

Chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,

A peine sortis des périodes de confinement, nous voilà appelés aux urnes. Cet exercice sonnera comme un retour positif à un quotidien normal pour certains et peut-être comme une contrainte pour d'autres au moment où la priorité est de panser les plaies de cette folle année Covid.

La démocratie est un bien précieux et les compétences du Conseil départemental sont essentielles pour notre vie quotidienne : réseau routier, accès à la santé, aide à domicile, aménagement et entretien du marais, financement de la culture et du tourisme, moyens pour les collèges, protection de l'enfance, accès à la fibre ou refus des projets de péage... C'est à vous de décider de votre cadre de vie en choisissant des élus accessibles qui connaissent votre commune et vos préoccupations.

La même majorité tient les rênes de ce département depuis quarante ans. Il est temps de passer à autre chose et de mettre de l'ordre à La Rochelle. Nous y sommes prêts.

C'est une équipe à la fois nouvelle et expérimentée, représentant plusieurs communes du canton, qui se présente devant vous et qui compte sur votre soutien pour écrire une nouvelle page de ce département au service des habitants du canton de Marennes-Saint-Agnant et de tous les citoyens de Charente-Maritime.

Je compte sur vous !
Mickaël Vallet

Avec la volonté de vous
représenter.

Anne BRACHET

Je veux des conseillers départementaux efficaces pour défendre les priorités du quotidien !

Je vote pour **Mickaël Vallet et Anne Brachet !**

Nos 10 priorités pour vous défendre au département

Un « Non » définitif au projet de péage sur le pont d'Oléron.

Nous veillerons ces 6 prochaines années à ce que le projet soit définitivement enterré. Il faut rester vigilant !

Une éducation publique de qualité dans nos collèges.

Plus de moyens pour nos collèges afin d'offrir une instruction publique et laïque qui prépare nos jeunes à devenir des citoyens responsables.

Un marais bien entretenu pour une meilleure biodiversité et des loisirs populaires.

Les trois millions d'euros du contrat de progrès pour le marais de Brouage comprennent des subventions départementales que nous veillerons à utiliser au mieux pour nos zones humides. Un contrat similaire doit bénéficier à la Seudre. Nous défendrons l'ensemble des usages, des loisirs populaires et soutiendrons ceux qui entretiennent le marais et la biodiversité.

Un littoral protégé et bien aménagé au service de la conchyliculture et des activités maritimes.

Nous devons tant à l'ostréiculture ! Nous nous battons pour faciliter les activités maritimes sur le canton.

Des routes sécurisées et des crédits de voiries pour nos communes.

Donnons la priorité aux critères de sécurité routière et d'embellissement de nos bourgs traversés par les routes départementales.

Un renforcement de l'aide à domicile et de l'action sociale.

Comme l'eau courante ou la fibre, l'aide à domicile est un service indispensable rendu par des intervenantes méritantes et qui doivent pouvoir compter sur le soutien financier du conseil départemental. Nous continuerons à nous battre pour des financements appropriés. L'action sociale est la première compétence du département.

Une vraie prise en compte de la jeunesse.

Le plan départemental en faveur des étudiants ne suffit pas. Tous les jeunes majeurs travailleurs, apprentis ou en recherche d'emploi doivent bénéficier d'un soutien au minimum similaire au RSA existant pour les plus de 25 ans.

Des soins pour tous.

Des départements ruraux ont mis en place avec succès des centres départementaux de santé dans les zones urbaines comme rurales. Nous en ferons autant en Charente-Maritime pour que plus personne n'ait à renoncer à un rendez-vous faute de médecin.

Après la Covid, la culture !

La culture et le lien social sont le levier du retour à une vie sociale normale faite de rencontres, d'étonnement et d'ouverture. Nous défendrons un soutien appuyé à nos manifestations petites et grandes, des fêtes de village à Cigogne en fête en passant par les manifestations sportives.

Un département connecté.

Nous veillerons à l'achèvement du déploiement de la fibre pour tous les foyers sans exception en 2022 et nous mettrons en place un plan pour en finir avec les zones blanches en matière de téléphonie.

**40 ans avec la même majorité au Département :
ça suffit !**

**Choisissez le changement
avec Mickaël Vallet et Anne Brachet**

Vos candidats en 3 questions

Rencontre avec Anne Brachet et Mickaël Vallet

« Ce qui est important c'est d'être sur le terrain et accessible comme on l'est dans les fonctions de maire ou d'adjoint »



« Les élèves et les parents me connaissent souvent comme «Maîtresse Anne», les habitants de Saint-Agnant comme adjointe au maire »



Pouvez-vous nous résumer votre parcours ?

J'ai 47 ans, je suis professeur des écoles en maternelle. Beaucoup d'anciens élèves et de parents me connaissent comme «Maîtresse Anne». Et les Saint-Agnantais comme adjointe au maire.

Quelle est votre motivation pour vous présenter aux élections départementales ?

Notre ancienne maire Michèle Bazin a souhaité passer la main et a pensé à moi. J'ai rencontré Mickaël Vallet et nous avons tout de suite été sur la même longueur d'ondes pour faire de la Charente-Maritime un département plus solidaire.

Le projet qui vous tient le plus à cœur ?

Quel que soit le projet, être dans la proximité avec nos concitoyens. C'est comme ça que j'ai l'habitude de travailler et c'est ce qui rend l'action publique crédible et intéressante. Je ne sais pas faire autrement qu'être proche des gens !

« Je suis très fier d'avoir empêché le retour du péage sur le pont d'Oléron grâce à mon action au département »

Mickaël Vallet, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 42 ans, je représente le canton de Marennes-Saint-Agnant au conseil départemental et la Charente-Maritime au Sénat. J'habite à Marennes-Hiers-Brouage, commune dont j'ai été le maire douze ans.

L'action dont vous êtes le plus fier au département ?

Avoir préservé la gratuité du passage du pont d'Oléron. Tant que je serai au département, je me battrai contre cette idée rétrograde de péage. On peut me faire confiance pour ça.

Le projet qui vous tient le plus à cœur ?

La mise en place d'un centre de santé départemental qui aurait des médecins sur tous les cantons. Ça fonctionne très bien dans d'autres départements, pourquoi pas chez nous ?



Soutien du maire de Marennes-Hiers-Brouage

**Claude Balloteau,
Maire de Marennes-Hiers-Brouage
appelle à voter pour
Mickaël Vallet et Anne Brachet**

« Nous avons besoin de conseillers départementaux qui défendent avec efficacité les projets de la commune au conseil départemental.

C'est essentiel pour la vie quotidienne des habitants de Marennes-Hiers-Brouage.

Vous connaissez l'investissement de Mickaël Vallet pour sa commune et sa disponibilité pour les habitants de Marennes-Hiers-Brouage.

Le 20 juin pas d'hésitation, votez Vallet-Brachet ! »



Les élections départementales : on vous dit tout !

27 cantons composent le département de la Charente-Maritime.

13 communes composent le canton de Marennes-Saint-Agnant. Par ordre alphabétique : Beaugeay, Bourcefranc-le-Chapus, Champagne, La Gripperie-Saint-Symphorien, Le Gua, Marennes-Hiers-Brouage, Moëze, Nieulle-sur-Seudre, Saint-Agnant, Saint-Froult, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Just-Luzac, Saint-Sornin.

1 milliard d'euros : c'est le budget annuel du conseil départemental. Cette collectivité gère des compétences essentielles pour notre vie quotidienne. Aide à domicile, action sociale, RSA, handicap, tourisme, déploiement de la fibre, subventions aux communes et aux associations, routes départementales, collèges...

2 : c'est le nombre de **conseillers départementaux** que vous élirez. Vous votez pour un binôme de candidats composé d'une femme et d'un homme. Vous ne rayez pas de noms sur le bulletin.

20 juin : c'est la **date du scrutin départemental** qui se tiendra en même temps que les élections régionales. Vous voterez le même jour pour deux élections. Il y aura 2 urnes dans chaque bureau de vote.

50% : c'est le **taux de participation** qu'il faut atteindre le **20 juin** pour être sûr de ne pas avoir à venir voter pour un second tour. Evitons à nos communes d'avoir à organiser un deuxième tour de scrutin départemental.

Le 20 juin, faisons notre devoir civique. Tous aux urnes pour faire vivre la République !

**Le 20 juin, soutenons notre commune de
Marennes-Hiers-Brouage**

**Votons pour le seul binôme républicain :
Mickaël Vallet et Anne Brachet**

Vous avez besoin d'une procuration ?
Appelez le 07 86 24 96 94

Au **Co**eur
des **Solidarités**